



Publiée au recueil des actes
de l'Agence des espaces verts de la Région
Île-de-France, le : **02 MARS 2017**
Transmise au contrôle
de légalité, le : **02 MARS 2017**
La Présidente du Conseil d'administration
de l'Agence des espaces verts

Anne Cabrit

DÉLIBÉRATION

N°17-015 du 28 février 2017

Approbation d'un bail rural à long terme et habilitation donnée à la Présidente pour signer ce bail (Seiglats)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 4413-2 et R. 4413-1 à R. 4413-16 ;
- VU les articles L. 2211-1 et L. 2221-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, relatifs à l'utilisation du domaine privé des personnes publiques ;
- VU le budget général de l'Agence des espaces verts ;
- VU le rapport présenté par la Présidente du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts.

DELIBERE

- Article 1 : Approuve la conclusion du bail rural à long terme avec un agriculteur, récapitulé dans le tableau ci-annexé.
- Article 2 : Habilité la Présidente à signer le bail.
- Article 3 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le Budget général de l'Agence des espaces verts.

Nombre de votants.....	15+1	:
Votes POUR.....	15+1	:
Votes CONTRE.....		:
Abstentions		:
Ne prend pas part au vote ...:		:

Annexe N°1 à la délibération N°17-015 du 28 février 2017

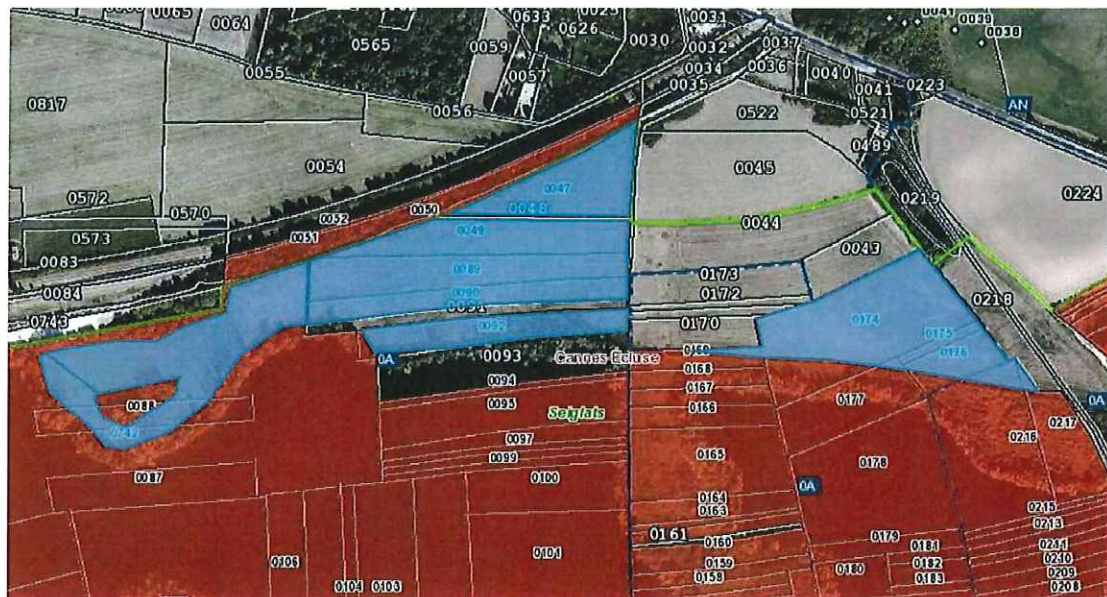
N° de Conces-sion	PRIF	Bénéficiaire	Objet auquel se rapporte la recette	Parcelles et lieu	Surface ou linéaire	Calcul de la redevance	Montant de la redevance	Ligne budgétaire	Début de l'autorisation	Fin de l'autorisation
3	SEIGLATS	Un agriculteur	Bail rural à long terme	Voir liste des parcelles en annexe 2 et plan en annexe 3	9ha 73a 56ca	Selon arrêté préfectoral	1 159,29 € / an	937 76 757 (code service 10)	Date de signature	Durée de 9 ans

ANNEXE 2 à la délibération N°17 –015 du 28 février 2017

Liste des parcelles louées – Bail rural à long terme Seiglats n°3

Commune	Département	N° Section	N° parcelle	Superficie parcelle	Superficie louée
Cannes-Ecluses	77	A	A 47	1ha 09a 43ca	1ha 09a 43ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 49	1ha 09a 22ca	1ha 09a 22ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 88	0ha 65a 59ca	0ha 27a 00ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 89	1ha 29a 29ca	1ha 29a 29ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 90	0ha 82a 81ca	0ha 82a 81ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 92	0ha 83a 66ca	0ha 78a 32ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 742	9ha 76a 57ca	2ha 04a 44ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 174	2ha 17a 16ca	1ha 74a 97ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 175	0ha 10a 79ca	0ha 10a 79ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 176	0ha 42a 54ca	0ha 33a 25ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 216	1ha 82a 91ca	0ha 09a 84ca
Cannes-Ecluses	77	A	A 217	0ha 71a 77ca	0ha 04a 20ca
TOTAL				20ha 81a 74ca	9ha 73a 59ca

ANNEXE 3 à la délibération N°17 -015 du 28 février 2017
Plan des parcelles louées – Bail rural à long terme Seiglats n°3



Surfaces louées

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France
Numéro de l'acte	17-015
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	3.6 - Autres actes de gestion du domaine privé
Objet de l'acte	Approbation bail rural à long terme (Seiglats)
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-287500052-20170301-17-015-DE
Date de transmission de l'acte	01/03/2017
Date de réception de l'accuse de réception	01/03/2017